La Commission Départementale Féminine met en place, dès la saison 2019-2020, le FOOT LOISIR FEMININ. Il s'agira d'une expérimentation.

QUOI?

Rassemblement mensuel de joueuses licenciées.

QUAND?

Le 1^{er} vendredi du mois à 20h (d'octobre/novembre à mai sauf janvier).

QUI?

- Licenciées « loisir » de 18 ans ou plus
- Licenciées « libre » ayant 35 ans au moins au 1er janvier 2020

COMMENT?

- Inscription aux rencontres via un formulaire en ligne (pour anticiper l'organisation)
- Petits matchs à 11 ou à effectif réduit selon le nombre de joueuses inscrites
- Présence d'un membre de la Commission Féminine à chaque rassemblement

OU?

- La commission recherche dès maintenant des clubs pouvant accueillir un rassemblement.